

**La biodiversité cultivée et**  
**le droit aux semences des paysans**  
**dans les pays du Sud global**

**Rapport analytique porté dans le cadre de**  
**l'Agenda 2030 (cible 2.5),**  
**la Déclaration sur les droits des paysans (Article 19) et**  
**la Décennie de l'agriculture familiale 2019-28**

**Luxembourg, novembre 2019**

Document réalisé sur la demande du  
Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg et de  
SEED Luxembourg  
par

Frank ADAMS  
Corentin HECQUET  
Marine LEFEVBRE  
François-Xavier DUPRET  
Thi Huynh Hoa DOAN  
Sophia HAFNER

Luxembourg  
Novembre 2019

# Sommaire

<b><u>I. Intention du présent rapport</u></b>	p 4
<b><u>II. Contexte du rapport</u></b>	
1. La cible 2.5 de l’agenda 2030	p 5
2. L’article 19 de la Déclaration sur les droits des paysans	p 5
3. Extraits du plan d’action mondial pour la Décennie de l’agriculture familiale	p 6
<b><u>III. Les systèmes semenciers paysans dans les pays du sud global</u></b>	
1. La biodiversité cultivée et les systèmes semenciers paysans (SSP)	p 7
2. Liste indicative d’initiatives existantes	p 8
3. Synthèse de l’analyse des systèmes semenciers paysans étudiés	p 9
<b><u>IV. Conclusions</u></b>	p 10
<b><u>VI. Références et sources et informations supplémentaires</u></b>	p 13

## **I. Intention du présent rapport**

Au vu

- De l'érosion génétique de la diversité des plantes alimentaires (« biodiversité cultivée ») engendrée par la disparition continue de variétés traditionnelles locales et arrivée à un point critique en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle,
- Des déclarations, conventions et initiatives internationales depuis la résolution de la FAO 8/83 (1983) sur les ressources phytogénétiques reconnaissant la biodiversité cultivée des variétés paysannes traditionnelles comme un pilier indispensable de la sécurité alimentaire à long terme,
- De *l'Agenda 2030* des Nations Unies indiquant sous la cible 2.5 des 17 objectifs du développement durable l'engagement pour « préserver la diversité génétique des semences »,
- De la *Déclaration des Nations-Unies sur les droits des paysans et des autres personnes vivant en zone rurale* et son article 19 (« droit aux semences ») revendiquant la souveraineté semencière des paysans du monde,
- Du *Plan d'Action Mondial de la FAO* dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'Agriculture Familiale (2019 - 2028) qui prévoit des mesures pour soutenir les systèmes semenciers paysans,

**Le Cercle de Coopération des Organisations Non-Gouvernementales du Développement (ONGD) et l'association SEED ont réalisé le présent rapport dans le but d'indiquer des pistes pour initier un processus proactif d'élaboration de mesures d'aide au développement dans le cadre du développement et de la consolidation des systèmes semenciers paysans en vue de la sauvegarde de la biodiversité cultivée et de la mise en œuvre du droit aux semences des paysans dans les pays du Sud global.**

## **II. Contexte du rapport**

### **1. La cible 2.5 de l'agenda 2030 (Objectif 2. « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable »)**

#### **Cible 2.5**

D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé et le partage juste et équitable de ces avantages, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale.

### **2. L'article 19 de la déclaration des droits des paysans**

#### *Article 19*

1. Les paysans et les autres personnes travaillant dans les zones rurales sont titulaires du droit aux semences, conformément à l'article 28 de la présente Déclaration, droit qui englobe :

a) Le droit à la protection des savoirs traditionnels relatifs aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ;

b) Le droit de participer équitablement au partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ;

c) Le droit de participer à la prise de décisions sur les questions touchant la préservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ;

d) Le droit de conserver, d'utiliser, d'échanger et de vendre des semences de ferme ou du matériel de multiplication.

2. Les paysans et les autres personnes travaillant dans les zones rurales ont le droit de perpétuer, de contrôler, de protéger et de développer leurs semences et leurs savoirs traditionnels.

3. Les États prendront des mesures pour respecter, protéger et mettre en œuvre le droit aux semences des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales.

4. Les États veilleront à ce que les paysans disposent, au bon moment pour les semis et à un prix abordable, de semences de qualité en quantité suffisante.

5. Les États reconnaîtront aux paysans le droit d'utiliser leurs propres semences ou d'autres semences locales de leur choix, et de décider des cultures et espèces qu'ils souhaitent cultiver.

6. Les États prendront des mesures appropriées pour appuyer les systèmes de semences paysannes et favoriseront l'utilisation des semences paysannes et l'agro biodiversité.

7. Les États prendront des mesures appropriées pour faire en sorte que la recherche-développement agricole intègre les besoins des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales et que ceux-ci participent activement à la définition des priorités et à la conduite de la recherche-développement, compte tenu de leur expérience, et ils accroîtront les investissements dans la recherche-développement sur les cultures et les semences orphelines correspondant aux besoins des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales.

8. Les États veilleront à ce que les politiques concernant les semences, les lois relatives à la protection des obtentions végétales et les autres lois concernant la propriété intellectuelle, les systèmes de certification et les lois sur la commercialisation des semences respectent et prennent en compte les droits, les besoins et les réalités des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales.

### 3. Extraits du plan d'action mondial pour la Décennie de l'agriculture familiale

(...)

#### **PILIER 3 - Transversal. Promouvoir l'égalité des sexes dans l'agriculture familiale et le rôle de leadership des femmes rurales**

(...)

3.1.C. Initiatives de sensibilisation et de plaidoyer visant à améliorer la compréhension du travail productif des femmes rurales et de leur rôle dans la préservation des semences, des connaissances, de la culture et des traditions locales et ancestrales pour parvenir à leur autonomie économique, politique et sociale.

(...)

#### **PILIER 4. Renforcer les organisations et les capacités des agriculteurs familiaux à générer des connaissances, à représenter les exploitants et à fournir des services inclusifs dans le continuum urbain-rural**

(...)

4.2.2. Dispenser une formation et développer les capacités des organisations d'agriculteurs familiaux (également sous forme d'échanges horizontaux, à savoir des échanges d'apprentissage d'agriculteur à agriculteur, des écoles pratiques d'agriculture, etc.) pour favoriser:

(...)

- Leur capacité technique à renforcer le recours aux pratiques localement adaptées et durables de production, de conservation, de stockage des aliments et de gestion dynamique des semences;

(...)

#### **PILIER 7. Renforcer la multidimensionalité de l'agriculture familiale pour promouvoir des innovations sociales qui contribuent au développement des territoires et des systèmes alimentaires qui préservent la biodiversité, l'environnement et la culture**

(...)

7.1.1. Mettre à disposition des politiques publiques et des dispositions légales en faveur des agriculteurs familiaux pour conserver, utiliser durablement, échanger et gérer de façon dynamique la biodiversité (y compris les semences indigènes, les variétés paysannes, les variétés, les espèces négligées et sous-utilisées).

(...)

7.1.3. Soutenir les groupes et les réseaux pour qu'ils conservent, utilisent et gèrent de manière dynamique la biodiversité, partagent et transmettent les connaissances locales, traditionnelles (banques de semences, opérations de recherche destinées à récupérer et à préserver les semences indigènes, etc.).

(...)

### **III. Les systèmes semenciers paysans dans les pays du sud global**

#### 1. La biodiversité cultivée et les systèmes semenciers paysans (SSP)

Dans les années 1980, la communauté internationale a commencé à aborder le phénomène de l'« érosion génétique » signifiant la disparition progressive des variétés traditionnelles et locales de plantes cultivées (surtout alimentaires).

Nous distinguons plusieurs facteurs qui causent et favorisent cette « érosion génétique » :

1. De façon globale, les semences des variétés traditionnelles issues d'une sélection paysanne sont progressivement remplacées par les semences de deux autres catégories : les variétés industrielles importées et les variétés nationales améliorées (variétés d'origine paysanne mais stabilisées et homogénéisées par des sélectionneurs des sociétés privées et les centres de recherche agronomique nationaux).

2. Contrairement aux variétés traditionnelles paysannes « libres de droits », les variétés industrielles importées et les variétés nationales améliorées sont protégées par des droits de propriété intellectuelle (DPI), sous forme de Certificat d'Obtention Végétale (COV), ce qui limite les possibilités des paysans de multiplier les semences de ces variétés et de les mettre sur le marché.

3. En même temps, des lois régulant la qualité et la mise sur le marché des semences défavorisent les semences paysannes qui, de par leur nature hétérogène (= diversité génétique), se voient conférées le statut de semences « informelles » ce qui restreint leur place sur le marché.

4. En plus, L'introduction des variétés hybrides F1 non reproductibles par leurs semences et des variétés génétiquement modifiées et interdites de toute reproduction par des brevets enlèvent aux paysans le restant de leur souveraineté semencière.

En résumé : d'un côté, on assiste à une marchandisation des semences qui deviennent alors des produits industriels du marché privé et centralisé et, de l'autre côté, on constate une discrimination des semences paysannes par des lois semencières exclusives et conçues sur mesure pour les variétés industrielles.

La disparition des variétés traditionnelles locales ne constitue pas seulement une perte d'héritage culturel de l'humanité ; la richesse génétique de la multitude de variétés paysannes des différentes régions du monde représente un moyen indispensable pour la sécurité alimentaire durable des nations.

Pour sauvegarder ce patrimoine génétique, des « banques de gènes » ont été mises en place, suivant le modèle du célèbre institut de Vavilov à Saint-Petersbourg (Russie) et trouvant son apogée dans la Réserve Mondiale de Semences à Svalbard (Norvège). Toutefois, de tels systèmes centralisés, statiques et *ex situ* ne pourront à eux-seuls accomplir le rôle de gardiens de la biodiversité cultivée.

Le « *turnover* » variétal de l'industrie semencière basée sur le progrès scientifique en sélection végétale permet d'obtenir de nouvelles variétés de plantes alimentaires plus performantes, mais ne pourra ni égaler ni remplacer les processus évolutifs *in situ* et *on farm* des semences locales et leur impact positif sur la diversité génétique des plantes alimentaires.

En fait, la diversité génétique des plantes alimentaires ne se définit pas seulement par un grand nombre de variétés locales différentes, mais aussi par les processus évolutifs que réalisent ces variétés à travers le temps, à travers leurs cycles successifs de reproduction et sous la main accompagnante de leurs cultivateurs, dans un contexte *in situ* et *on farm*.

Vu sous cet angle, la diversité génétique des plantes alimentaires avec son axe horizontal (multitude de variétés locales des différentes régions du monde : dimension spatiale) et son axe verticale (adaptation et évolution des variétés à travers le temps : dimension temporelle) représente un outil central pour faire face au changement climatique et aux effets secondaires qui en découlent pour l'agriculture (conditions météorologiques extrêmes et instables, changement de la nature et de la virulence des ravageurs et maladies de plantes cultivées etc.).

Dans le cadre du présent rapport, les associations auteures identifient les systèmes semenciers paysans comme un moyen indispensable pour le maintien, la promotion et le développement de la biodiversité cultivée.

## 2. Liste indicative d'initiatives existantes

Pays	Nom	Profil
Afrique	Comité Ouest-Africain des Semences Paysannes COASP	Réseau ouest-africain de paysans agroécologiques pour la promotion des semences paysannes
Afrique	African Center for Biodiversity	Organisation de recherche et de plaidoyer pour la souveraineté semencière et alimentaire en Afrique
Afrique du Sud	Seed and Knowledge Initiative SKI	Plateforme de différentes organisations pour la souveraineté semencière et alimentaire
Burkina Faso	Ferme agro-écologique de Réo	Promotion de l'autonomie semencière par les semences paysannes
Brésil	BioNatur	Mouvement des travailleurs sans terre: sélection, multiplication et distribution de semences
Brésil	Sementes da Paxão	Réseau de maisons de semences du Nord-Est brésilien
Inde	Navdanya Biodiversity Conservation Farm	Banque communautaire de semences traditionnelles et locales / centre de formation et d'expérimentation
Inde	Dekkan Development Society	Organisation de soutien de la femme en contexte rural pour la souveraineté semencière et alimentaire et la promotion des marchés locaux
Kenya	Seed Savers Network	Banque de graines communautaire, conservation, développement et utilisation de variétés indigènes
Nicaragua, Colombie	Semillas de Identidad	Alliance pour la conservation et la promotion des semences paysannes et de l'agrobiodiversité

Niger	RAYA KARKARA	Plateforme agroécologique multi-acteurs pour la souveraineté alimentaire
Philippines	Masipag	Réseau paysans/chercheurs/ONG - sauvegarde et développement de variétés traditionnelles de céréales
Vietnam	Community Entrepreneur Development Institute CENDI	Organisation pour la justice écologique
Zimbabwe	Zimbabwe Small Holder Organic Farmers Forum ZIMSOFF	Coordination des SSP au Zimbabwe / coopération au niveau africain et international

### 3. Synthèse de l'analyse des systèmes semenciers paysans étudiés

A travers l'étude des différents SSP du monde (« maison de semences », banque de semences communautaire...), nous identifions huit points essentiels au succès et à la durabilité dans le temps de tels systèmes :

1. Une coordination des différents acteurs ;
2. Une gouvernance collective participative ;
3. Un équipement permettant une mise en réseau des semences ;
4. Un système de formation basé sur les savoir locaux ;
5. Un système de communication et d'information ;
6. Un système de recherche participative et de documentation ;
7. Un système de coopération entre SSP au delà des frontières ;
8. Un financement structurel.

L'équipement technique doit permettre à la centrale de traiter, tester, stocker et de distribuer des semences de façon convenable pour pouvoir assurer la qualité et la quantité suffisantes des semences. Le personnel de la structure doit être bien formé et familier avec les aspects botaniques, techniques, juridiques, économiques des semences.

De l'autre côté, l'analyse des SSP étudiés a permis de détecter les freins et les menaces suivants :

- Freins extérieurs : lois semencières défavorables, pression économique des lobbies de l'industrie semencière, obligations émanant des accords de libre-échange... ;
- Absence d'une législation efficace et contraignante pour protéger et promouvoir la biodiversité cultivée et le droit aux semences des paysans,
- Manque de moyens financiers pour la création de centrales pour les SSP (matériel, infrastructures, formations...);
- Manque de sécurité financière (financement de projet de courte durée)
- Position ambiguë au niveau des paysans en ce qui concerne leurs besoins en semences de qualité (hybrides F1 ou variétés paysannes: que choisir ?),
- Manque de motivation, de participation et de coordination; sans instigateurs, qui sont disponibles à 100%, il est difficile de monter un réseau.

## **IV. Conclusions**

De nos jours, dans le langage officiel, les systèmes semenciers paysans sont considérés comme appartenant au secteur « informel ». D'un côté, leurs semences ne sont ni homologuées, ni certifiées, ni enregistrées dans des listes officielles des semences commercialisables ; de l'autre côté, ces systèmes ont toujours fonctionné de façon organique, suivant une dynamique basée sur les pratiques traditionnelles des paysans. Aujourd'hui, ces systèmes ont besoin de se donner une « forme », une identité définie, reconnaissable et distincte du secteur formel pour ne pas disparaître sous la pression des semences de l'industrie semencière.

Le plaidoyer des SSP couvre une large gamme de sujets :

- des raisons éthiques en ce qui concerne le droits des paysans de vivre dignement, aisément et selon leur identité ;
- des raisons économiques en ce qui concerne le soutien des marchés locaux et de la souveraineté semencière et alimentaire des régions du monde ;
- des raisons écologiques en ce qui concerne la diversité génétique des semences paysannes permettant des processus continus d'adaptation et d'évolution des plantes cultivées dans des systèmes agroécologiques faibles en intrants et respectueux des écosystèmes naturels ;
- des raisons de durabilité et de résilience en ce qui concerne la capacité évolutive aussi bien des semences que des pratiques de sélection paysannes en tant que pilier important de la sécurité alimentaire à long terme.

Ainsi, les SSP basés sur des variétés traditionnelles et locales visent à assurer et à sécuriser aussi bien l'autonomie semencière des paysans que la sauvegarde de la biodiversité cultivée, deux conditions indispensables pour des processus évolutifs d'adaptation des semences agricoles aux conditions climatiques et culturelles changeants.

Les sociétés semencières impliquées dans la production industrielle des semences travaillent dans l'amélioration des variétés par voie technologique. Elles mettent au point des variétés pour l'agriculture industrielle et globalisée dans le but d'assurer et de sécuriser des rendements maximaux. En plus, en cette période de changement climatique, leurs programmes de sélection visent la résistance aux stress hydrique et thermique de leurs variétés aussi bien que leur résistance aux ravageurs et maladies.

Bien qu'il y ait des parallèles au niveau des objectifs de ces deux approches, paysannes et industrielles, les associations auteurs du présent rapport arrivent à la conclusion que l'on ne peut les considérer comme des alternatives à part égale. Sur la base de la compréhension de l'importance des SSP, décrite plus haut, il convient alors de se demander où exactement se trouvent des potentiels de complémentarité ou des oppositions conflictuelles entre les deux approches.

Les lois semencières en vigueur, par exemple, gèrent la qualité des semences, l'autorisation de commercialisation et les droits de propriété intellectuelle. Elles sont peut-être bien adaptées pour le marché des semences industrielles, mais elles ne peuvent pas servir de moyen pour promouvoir les SSP. Bien au contraire, le passé a montré que les lois semencières ont malheureusement fait partie des facteurs accélérant l'érosion génétique des variétés traditionnelles et locales. Le point n° 8 de l'article 19 de la Déclaration des droits des paysans aborde ce sujet.

De là à arriver à des lois qui promeuvent et protègent la biodiversité cultivée et la souveraineté semencière des paysans sur la base des variétés paysannes, il y a encore un long chemin à faire comme le montrent les difficultés à mettre en place des systèmes équitables de gestion des ressources phytogénétiques dans le cadre du Traité international sur les semences (TIRPAA) et du protocole de Nagoya.

En plus, les accords de libre échange qui ont vu naître l'accord de Libreville (1962), puis celui de Bangui (1977, 1999, 2015) ainsi que la création de l'OAPI (Organisation Africaine de la Propriété intellectuelle, 1977) semblent avoir fait émerger une situation globalement défavorable au développement structuré et soutenu des SSP indépendants.

Finalement, dans la discussion sur ce qui est une « bonne semence », nous constatons des positions opposées entre le rejet des semences hybrides (pour leur non-reproductibilité et l'obligation d'achat engendrée pour les paysans) et le reproche aux « semences paysannes » d'une qualité insuffisante (au niveau des taux de germination, de l'état sanitaire et de la valeur culturelle).

Les démarches nécessaires pour l'implémentation de SSP indépendants, efficaces et durables se trouvent alors sur plusieurs niveaux distincts mais reliés :

- le niveau juridique : assurer une législation au potentiel de donner un statut reconnu aux semences paysannes et de protéger et de promouvoir les SSP ;
- le niveau commercial : assurer une place et un cadre protégés pour les semences paysannes sur les marchés locaux tout en incluant la possibilité d'échanges de semences transfrontalières ;
- le niveau technique : assurer un cadre opérationnel permettant la sélection, la production, le stockage et la distribution de semences de variétés traditionnelles et locales en qualité et quantité satisfaisantes ;
- le niveau social : assurer la reconnaissance du travail des paysans dans des systèmes agrocécologiques et familiaux contribuant à la durabilité des systèmes agricoles et à la sécurité alimentaire à long terme.

**Les systèmes semenciers paysans représentent un pilier principal et indispensable de la sauvegarde et de l'évolution continue de la biodiversité cultivée. Ce sont des systèmes locaux ou régionaux, en tout cas décentralisés et basés sur des variétés locales adaptées et continuellement adaptables aux conditions pédoclimatiques et culturelles diverses de la planète.**

**De nombreuses publications récentes de la FAO arrivent à la conclusion que pour atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire durable et pour vaincre la faim dans les pays du Sud global, promouvoir l'autosuffisance alimentaire des paysans reste la meilleure solution.**

**Or, l'autosuffisance alimentaire semble difficilement accessible sans la souveraineté semencière des paysans. Développer et soutenir des systèmes semenciers paysans constitue un moyen puissant et sans égal dans le contexte des aides au développement pour les pays du Sud global, sans pour autant mettre en cause les progrès en sélection végétale de l'industrie semencière et sa contribution dans la lutte contre la faim dans le monde.**

**En conclusion, il convient de rappeler que l'article 19 de la DDP reprend des arguments abordés au sein de l'ONU depuis plus de 35 ans. Dans ce présent rapport, les associations auteures n'en soulignent que les manifestations les plus récentes qui sont l'Agenda 2030 et la Décennie de l'agriculture familiale.**

Dans ce sens, le présent rapport fournit des pistes pour initier un processus proactif d'élaboration de mesures d'aide au développement dans le cadre du droit aux semences des paysans. Ces pistes s'appuient sur les compétences et la coopération des associations auteures.

Le Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg

SEED Luxembourg

Novembre 2019

## **VI. Références et informations supplémentaires**

### **Bibliographie**

« The political ontology of seeds: Seed sovereignty struggles in an indigenous resguardo in Colombia - ProQuest ». Consulté le 9 septembre 2018. <https://search.proquest.com/openview/15baeab999de2a807f9a268a3d9d0209/1?pq-origsite=gscholar&cbl=18750&diss=y>.

Almekinders, C.J.M., et A. Elings. « Collaboration of farmers and breeders: Participatory crop improvement in perspective ». *Euphytica* 122, n° 3 (2001): 42538. <https://doi.org/10.1023/A:1017968717875>.

Almekinders, Conny J. M., et Niels P. Louwaars. « The Importance of the Farmers' Seed Systems in a Functional National Seed Sector ». *Journal of New Seeds* 4, n° 12 (janvier 2002): 1533. [https://doi.org/10.1300/J153v04n01\\_02](https://doi.org/10.1300/J153v04n01_02).

Balazs, Balint. « The Emergence, Dynamics, and Agency of Social Innovation in Seed Exchange Networks ». *The International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 2018. <https://www.ijisaf.org/index.php/ijisaf/article/view/9>

Bosselmann, Klaus. « Plants and politics: the international legal regime concerning biotechnology and biodiversity ». *Colorado Journal of International Environmental Law and Policy*, n° 7 (1996): 11148.

Brac de La Perrière, Robert Ali. *Semences paysannes, plantes de demain*. Paris: Ed. Charles Léopold Mayer, 2014.

Brac de La Perrière, Robert Ali. « Étude critique du cadre juridique et des dispositifs politiques sur les semences au Niger ». Alternative Espace Citoyen et SWISSAID, 2017. [https://www.sosfaim.lu/wp-content/uploads/2017/04/Etude\\_critique\\_cadre\\_juridique\\_sur\\_les\\_semences\\_Niger\\_DEFsmall.pdf](https://www.sosfaim.lu/wp-content/uploads/2017/04/Etude_critique_cadre_juridique_sur_les_semences_Niger_DEFsmall.pdf)

Brush. « Farmers' Bounty. Locating Crop Diversity in the Contemporary World ». *Yale University Press*, 2004.

Carolan, Michael S. « Saving Seeds, Saving Culture: A Case Study of a Heritage Seed Bank ». *Society & Natural Resources* 20, n° 8 (19 juillet 2007): 73950. <https://doi.org/10.1080/08941920601091345>.

Coomes, O.T. et al.. « Farmer seed networks make a limited contribution to agriculture? Four common misconceptions ». *Science Direct*, October 2015. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S030691921500086X>.

Coulibaly, Mohamed et Brac de La Perrière, Robert Ali. « Faillite de la protection intellectuelle des obtentions végétales: 10 années d'UPOV en Afrique francophone ». Avril 2019. [https://www.twn.my/announcement/APBREBES/APBREBES\\_OAPI\\_FR\\_def.pdf](https://www.twn.my/announcement/APBREBES/APBREBES_OAPI_FR_def.pdf).

Delafoulhouze, M. Manuel. « Contributions d'expériences brésiliennes au développement des organisations collectives de gestion de la biodiversité cultivée en France ». *Agro Campus Ouest*, 9 octobre 2012.

De Schutter, Olivier. « Le droit à l'alimentation, facteur de changement ». 2014. <http://www.srfood.org/fr/rapports-officiels>.

Dostal, Ryan. « A Historical Consideration of Seed Saving and Suggestions for Future Seed Savers », 2018.

Erard, Pascal et al.. « Le droit aux semences ». Coordination SUD, Paris, 2017. <https://www.alimenterre.org/le-droit-aux-semences-un-droit-essentiel-pour-les-paysan-ne-s>.

FAO. « Manuel de formation - biodiversité agricole-sécurité alimentaire ». <http://www.fao.org/3/a-y5956f.pdf>.

FAO. « Management of crop diversity - key practices for DRR Implementers ». <http://www.fao.org/3/a-i3767e.pdf>.

Fenzi, Marianna. « "Provincialiser" la Révolution Verte : savoirs, politiques et pratiques de la conservation de la biodiversité cultivée (1943 - 2015). École doctorale de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2017 <http://www.theses.fr/2017EHES0143>

Frison, Christine. « Six principes invariables pour une réappropriation commune des semences : Limites et potentialités d'un "commun global des semences" ? » *Études Rurales*, n° 202 (s. d.).

Golay, Christophe. « Legal analysis on the rights of peasants and other people working in rural areas - The Right to Seeds and Intellectual Property Rights ». Genève, 2016. [https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/WGPLeasants/Session3/StatementsPresentations/Cristophe\\_Golay\\_GENEVA\\_ACADEMY.pdf](https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/WGPLeasants/Session3/StatementsPresentations/Cristophe_Golay_GENEVA_ACADEMY.pdf)..

Golay, Christophe et Bessa, Adriana. « The right to Seeds in Europe ». Académie de droit international humanitaire et de droits humains, Genève, 2019. <https://repository.graduateinstitute.ch/record/297225?ln=en>.

Girard, Fabien, et Christine Frison, éd. *The Commons, Plant Breeding and Agricultural Research: Challenges for Food Security and Agrobiodiversity*. Earthscan Food and Agriculture. New York, NY: Routledge, 2018.

Graddy-Lovelace, Garrett. « Saving Seeds ». In *Encyclopedia of Food and Agricultural Ethics*, édité par Paul B. Thompson et David M. Kaplan, 163138. Dordrecht: Springer Netherlands, 2014. [https://doi.org/10.1007/978-94-007-0929-4\\_79](https://doi.org/10.1007/978-94-007-0929-4_79).

Hecquet, Corentin. « Construction d'une demande de justice écologique - le cas des semences non-industrielles ». Université de Liège, 2019. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/232700>

Hubert, Coline. « La Déclaration de l'ONU sur les droits des paysan.ne.s - Outil de lutte pour un avenir commun ». CETIM, Genève, 2019. <https://www.cetim.ch/la-declaration-de-lonu-sur-les-droits-des-paysan-ne-s-en-e-book-et-pdf/>.

Instituto Cultural Padre Josimo. « Casa de sementes crioulas Caminho para a Autonomia na Produção Camponesa », setembro 2009.

Jurani Oliveira Clementino. « A fertilidade discursiva e os frutos estéreis da semente da paixão: uma análise sobre os Bancos de Sementes Comunitários da Borborema ». Campina Grande, 2011.

Kloppenburg, Jack. « Seeds, Sovereignty, and the Vía Campesina: Plants, Property, and the Promise of Open Source Biology ». <https://dces.wisc.edu/wp-content/uploads/sites/128/2013/08/2008-Seeds-and-Sovereignty.pdf>.

La Via Campesina / Grain. « Les lois semencières qui criminalisent les paysannes et paysans ». 2015. <https://www.grain.org/article/entries/5141-les-lois-semencieres-qui-criminalisent-les-paysannes-et-les-paysans-resistances-et-luttes>.

Niekerk, Jaci van, et Rachel Wynberg. « Traditional seed and exchange systems cement social relations and provide a safety net: A case study from KwaZulu-Natal, South Africa ». *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 2017, 10991123.

Patnalk, Archana. « Seeds as biosocial commons. An analysis practices in India », 2016.

Pautasso, Marco, Guntra Aistara, Adeline Barnaud, Sophie Caillon, Pascal Clouvel, Oliver T. Coomes, Marc Delêtre, et al. « Seed Exchange Networks for Agrobiodiversity Conservation. A Review ». *Agronomy for Sustainable Development* 33, n° 1 (janvier 2013): 15175. <https://doi.org/10.1007/s13593-012-0089-6>.

Peschard, Karine. « Seed wars and farmers' rights: comparative perspectives from Brazil and India ». *The Journal of Peasant Studies* 44, n° 1 (2 janvier 2017): 14468. <https://doi.org/10.1080/03066150.2016.1191471>.

Peschard, Karine. « Farmers' rights and food sovereignty: critical insights from India ». *Journal of Peasant Studies*, November 2014. [https://www.iss.nl/sites/corporate/files/19\\_Peschard.pdf](https://www.iss.nl/sites/corporate/files/19_Peschard.pdf).

Pinheiro, Maristela, et Letícia Peixoto. « Casas de Sementes Comunitárias e o Resgate da Diversidade de Sementes Locais no Ceará. » *Agriculturas experiências em agroecologia* 1 N°01 (novembre 2004): 3233.

Pionetti, Carine. « Sowing Autonomy - Gender and seed politics in semi-arid India ». IIED, September 2005. <https://pubs.iied.org/14502IIED/>.

Pionetti, Carine. « Women farmers, crop diversity and seed politics in semi-arid India ». Open Edition Books, April 2011. [https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=2ahUKEwiBq-Lwz8rkAhWIGuw-KHczUBlkQFjABegQIBBAC&url=http%3A%2F%2Fbooks.openedition.org%2Fheid%2Fpdf%2F6753&usq=AOvVaw0dR2VTImig\\_obKCzR7\\_yjM](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=2ahUKEwiBq-Lwz8rkAhWIGuw-KHczUBlkQFjABegQIBBAC&url=http%3A%2F%2Fbooks.openedition.org%2Fheid%2Fpdf%2F6753&usq=AOvVaw0dR2VTImig_obKCzR7_yjM).

Posada Chaves, Juanita. « Achieving Farmers Rights in Practice ». Global Farm o Agricultural Research, 2013. [https://www.gfar.net/sites/default/files/cgjar\\_farmers\\_rights\\_report\\_final\\_aug\\_13.pdf](https://www.gfar.net/sites/default/files/cgjar_farmers_rights_report_final_aug_13.pdf).

Roht-Arriaza, Naomi. « Of Seeds and Shamans: The Appropriation of the Scientific and Technical Knowledge of Indigenous and Local Communities », 1996. [https://repository.uchastings.edu/cgi/viewcontent.cgi?referer=https://scholar.google.be/&httpsredir=1&article=1682&context=faculty\\_scholarship](https://repository.uchastings.edu/cgi/viewcontent.cgi?referer=https://scholar.google.be/&httpsredir=1&article=1682&context=faculty_scholarship).

SOS Faim Belgique. « Semences en voie de disparition ». Défis Sud, 2014. [https://www.sosfaim.be/wp-content/uploads/2014/06/defis\\_sud\\_semences\\_complet.pdf](https://www.sosfaim.be/wp-content/uploads/2014/06/defis_sud_semences_complet.pdf).

Vasconcelos, José Maria Gomes, Marlene Feliciano Mata, et Cadrenos de Agroecologia. « Casas de sementes comunitárias: estratégias de sustentabilidade alimentar e preservação da biodiversidade no semi-árido cearense. » présenté à VII Congresso Brasileiro de Agroecologia, Fortaleza/Ce (Brésil), décembre 2011.

Vernooy, Ronnie, Bhuwon Sthapit, Gloria Otieno, Pitambar Shrestha, et Arnab Gupta. « The roles of community seed banks in climate change adaption ». *Development in Practice* 27, n° 3 (3 avril 2017): 31627. <https://doi.org/10.1080/09614524.2017.1294653>.

Wattnem, Tamara. « Seed laws, certification and standardization: outlawing informal seed systems in the Global South ». *The Journal of Peasant Studies* 43, n° 4 (3 juillet 2016): 85067. <https://doi.org/10.1080/03066150.2015.1130702>.

## **Publications FAO**

« Agrobiodiversity - A Training Manual for Farmer Groups in East Africa ». 2018. <http://www.fao.org/3/i9307EN/i9307en.pdf>

« Manuel de formation - biodiversité agricole-sécurité alimentaire ». 2005. <http://www.fao.org/3/a-y5956f.pdf>

« Management of crop diversity - key practices for DRR Implementers ». 2014. <http://www.fao.org/3/a-i3767e.pdf>

« Approaches used in enhancing local agrobiodiversity ». <http://www.fao.org/3/ac546e06.htm>

« Module: Les banques de semences communautaires ». 2014. <http://www.fao.org/3/a-i3987f.pdf>

« Semences » <http://www.fao.org/seeds/fr/>

« Women - users, preservers and managers of agrobiodiversity ». 1999. <http://cite-seerx.ist.psu.edu/viewdoc/download;jsessionid=2BB791DFD15ED4EF10EAE1AC83D930E3?doi=10.1.1.395.2601&rep=rep1&type=pdf>

## **SSP dans les pays du Sud**

### **Afrique**

Comité Ouest-Africain des Semences Paysannes (COASP)

<https://www.bede-asso.org/collaborations-par-theme/systemes-semenciers-autonomes/coasp-comite-ouest-africain-des-semences-paysannes/poursuite-de-la-structuration-regionale-du-comite-ouest-africain-des-semences-paysannes/>

<http://www.fao.org/3/a-bq819e.pdf>

African Centre for Biodiversity (ACB)

<https://www.acbio.org.za/en>

Afrique du Sud (Malawi, Afrique du Sud, Zambia, Zimbabwe)

<https://seedandknowledge.org>

Burkina Faso (Ferme agroécologique de Réo)

<https://www.alimenterre.org/au-burkina-faso-ferme-agroecologique-et-autonomie-semenciere-paysanne>

<https://www.agridigitale.net/art-foire-des-semences-paysannes-au-burkina-faso.html>

<https://www.bede-asso.org/collaborations-par-theme/systemes-semenciers-autonomes/espace-dechanges-et-de-formation-sur-les-semences-paysannes-maraicheres-5-au-10-octobre-2018-ferme-agroecologique-de-reo-burkina-faso/2/>

Mali (COASP)

<https://www.bede-asso.org/collaborations-par-theme/systemes-semenciers-autonomes/coasp-comite-ouest-africain-des-semences-paysannes/coasp-mali-comite-ouest-africain-des-semence-paysannes-mali/>

Niger (RAYA KARKARA)

<https://www.swissaid.ch/sites/default/files/Semences Paysannes Niger ok f WEB 0.pdf>

[https://images.agri-profoc.us.nl/upload/event/TDR\\_foires\\_semences1519296373.pdf](https://images.agri-profoc.us.nl/upload/event/TDR_foires_semences1519296373.pdf)

<https://www.swissaid.ch/sites/default/files/niger-brochure-bonnes-pratiques-agroecologie-2017.pdf>

Sénégal

[http://ressources.semencespaysannes.org/docs/vf-contribution\\_osc\\_-\\_atelierformationdakar0819.pdf](http://ressources.semencespaysannes.org/docs/vf-contribution_osc_-_atelierformationdakar0819.pdf)

Zimbabwe

<https://www.grain.org/media/W1siZiZlsljWMTgvMTAvMjkwMTJfMTJfNDJfOTI4X1ppbWJhYndlX3JlcG9ydF9FTl8ucGRmll1d>

## **Amérique latine**

[https://www.righttofoodandnutrition.org/files/watch\\_2016\\_article\\_12\\_eng\\_the\\_struggle\\_for\\_peoples\\_free\\_seeds\\_in\\_latin\\_america.pdf](https://www.righttofoodandnutrition.org/files/watch_2016_article_12_eng_the_struggle_for_peoples_free_seeds_in_latin_america.pdf) (Laura Gutiérrez Escobar and Germán Vélez: The struggle for peoples' free seeds in Latin America: Experiences from Brazil, Ecuador, Colombia, Honduras and Guatemala)

Nicaragua (Semillas de Identidad)

<http://www.biodiversidadla.org/Autores/Alianza-Semillas-de-Identidad-Nicaragua>

[https://www.swissaid.ch/sites/default/files/2019-SWISSAID%20Saatgut%20Dokumentation\\_FR\\_DEF\\_web\\_1.pdf](https://www.swissaid.ch/sites/default/files/2019-SWISSAID%20Saatgut%20Dokumentation_FR_DEF_web_1.pdf)

## **Asie**

Népal

<http://orgprints.org/27631/>

(Maja Eline Petersen, How can organic agriculture contribute to the development and the protection of the seed, - a case study of Nepal, orgprints, 2014)

Philippines (Masipag)

<http://masipag.org/about-masipag/>

## **Inde**

AME Foundation (LEISA India)

<http://amefound.org>

<https://leisaindia.org/about-us/>

<https://leisaindia.org/seeds-of-resistance-for-food-sovereignty/>

Deccan Development Society

<http://www.ddsindia.com/www/default.asp>

[http://www.socioeco.org/bdf\\_fiche-document-1887\\_fr.html](http://www.socioeco.org/bdf_fiche-document-1887_fr.html)

Navdanya Biodiversity Conservation Farm

<http://www.navdanya.org/site/component/content/article?id=616>

<https://www.navdanya.org/navdanyas-biodiversity-conservation-farm>